

**Brassaï**



**Lycée Professionnel régional  
des métiers de la photographie  
et de l'image**

Paris, le 14 janvier 2019

**Objet : taxe d'apprentissage**

Madame, Monsieur,

Le lycée Brassaï, lycée des métiers de la photographie et de l'image est le seul établissement public parisien, entièrement dédié à la formation aux métiers de la photographie.

Nous lançons une campagne de collecte de la taxe d'apprentissage car celle-ci est un atout incontestable et une contribution déterminante dans le fonctionnement de notre lycée.

Destinée à favoriser le développement de l'enseignement professionnel et ses activités complémentaires, la taxe d'apprentissage est une ressource perçue par le lycée. Elle favorise son autonomie. Les entreprises peuvent contribuer par chèque ou en nature (don de matériel).

C'est pour cela que nous vous sollicitons afin que, par votre contribution, vous participiez au développement d'un enseignement de qualité et à un projet pédagogique et professionnel reconnaissable parmi tous.

Il vous suffit de choisir un organisme collecteur agréé (OCTA : organisme collecteur de la taxe d'apprentissage) et de vous procurer son formulaire. Il vous faut alors mentionner très clairement le lycée Brassaï comme bénéficiaire et retourner le formulaire et le chèque correspondant à votre organisme collecteur au plus tard le 01 mars 2019.

Votre soutien est primordial et indispensable pour notre établissement et surtout pour nos élèves, vos futurs collaborateurs potentiels.

Avec toute ma considération,

Le Proviseur,  
Brice Bordin



**ile de France**

Contact : lycée BRASSAÏ :

Zakaria ELAMRANI – adjoint gestionnaire.



courriel : [int.0750794f@ac-paris.fr](mailto:int.0750794f@ac-paris.fr) tel : 01 47 34 94 85



8, rue Quinault 75015 Paris

tel. : +33 (0)1 47 34 94 85

fax : +33 (0)1 45 67 84 67

@ : [int.0750794f@ac-paris.fr](mailto:int.0750794f@ac-paris.fr)

(i) : [www.lycee-brassai.fr](http://www.lycee-brassai.fr)

Brassaï



Lycée Professionnel régional  
des métiers de la photographie  
et de l'Image

## TAXE D'APPRENTISSAGE – COLLECTE 2019

### Votre Entreprise

**Important :** faire parvenir ce bordereau à votre Chambre de Commerce et une copie au lycée. BRASSAÏ

Raison sociale	
Numéro de SIRET	
Activité	
Adresse	
Nom et prénom contact taxe d'apprentissage	
Fonction :	Téléphone :

**Déclare vouloir reverser au Lycée Brassaï, code UAI : 0750794F :**

La somme de :                      pour la catégorie A. Au titre de la **taxe d'apprentissage**.

Par l'organisme collecteur agréé suivant (OCTA) :

NOM et adresse :

### Votre contribution

Les versements sont à effectuer directement auprès des organismes collecteurs en précisant le destinataire : l'Agent Comptable du lycée BRASSAÏ 75015 Paris.

**Réf bancaire :**            IBAN FR76 1007 1750 0000 0010 0650 659

**BIC :**                            TRPUFRP1

**N° SIRET :**                    19750794000017

Île de France



Contact : lycée BRASSAÏ :

Zakaria ELAMRANI – adjoint gestionnaire - Olivier TANG, DDFPT - 01 47 34 94 85



8, rue Quinault 75015 Paris

tel. : +33 (0)1 47 34 94 85

fax : +33 (0)1 45 67 84 67

@ : int.0750794f@ac-paris.fr

① : [www.lycee-brassaï.fr](http://www.lycee-brassaï.fr)